



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

PORTRAIT DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER ÉDITION 2025



Population et emploi toujours dynamiques, quelques nuages sur le chômage

Début 2024, le Territoire franco-valdo-genevois compte plus de 2,9 millions d'habitants. La croissance démographique y est soutenue depuis 1999 ; si elle tend à ralentir ces dernières années, elle reste néanmoins supérieure à celles observées en Suisse, en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine.

Fin 2023, le territoire enregistre 1,5 million d'emplois, dont six sur dix sont localisés en Suisse. L'emploi progresse toujours, avec un dynamisme plus marqué côté suisse. Toutefois, le chômage semble augmenter à nouveau sur l'ensemble de la zone. Côté français, en 2024, le nombre de chômeurs transfrontaliers croît nettement, plus fortement que l'ensemble des chômeurs indemnisés.

Au sein du Territoire franco-valdo-genevois, l'Espace transfrontalier genevois regroupe plus d'un million d'habitants en 2022. Même si elle ralentit au cours de la période récente, la croissance démographique reste solide depuis 1999, particulièrement dans la zone d'emploi du Genevois Français et dans le district de Nyon. Cette évolution reste bien plus marquée que dans d'autres territoires de coopération transfrontalière franco-suisse (Arc jurassien et Conférence du Rhin supérieur). Elle s'accompagne d'une hausse encore plus nette du nombre de logements, surtout du côté français, en lien notamment avec des possibilités foncières plus importantes qu'à Genève.

Dans le Genevois Français, plus d'un actif en emploi sur deux travaille en Suisse, principalement dans le canton de Genève. Durant la période 2016-2022, le nombre d'actifs transfrontaliers progresse fortement, plus vite que par rapport aux cinq années précédentes.

Les ménages transfrontaliers du Pôle métropolitain du Genevois français ont un niveau de vie comparable à celui des habitants du canton de Genève et nettement supérieur aux non transfrontaliers.



OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER

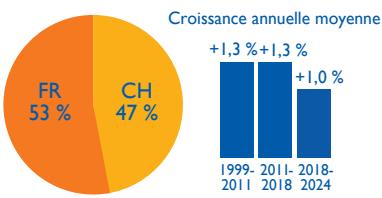
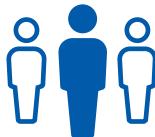
SOMMAIRE

Territoires observés	4
1. Population	6
Démographie	6
Nouveaux arrivants	8
2. Économie	10
Emploi et établissements	10
Actifs transfrontaliers	12
Chômage	14
Niveau de vie	16
3. Logement	18
Logement	18

Territoire franco-valdo-genevois

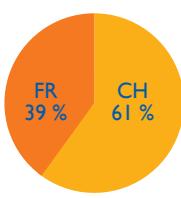


Croissance démographique forte mais en ralentissement



2,92 millions d'habitants

Fin 2023, l'emploi poursuit sa progression



1,51 million d'emplois

En 2024, le nombre de chômeurs transfrontaliers augmente



11 390 chômeurs transfrontaliers

Espace transfrontalier genevois



En 2022, 5 % de nouveaux arrivants parmi la population résidente



Entre 2016 et 2022, le nombre de logements augmente plus vite que la population



La moitié des actifs en emploi du Genevois Français travaille en Suisse





Territoires observés

L'observation transfrontalière est réalisée principalement à deux échelles : le **Territoire franco-valdo-genevois** et l'**Espace transfrontalier genevois**. Selon les thématiques abordées, le périmètre d'observation peut changer.

Le Territoire franco-valdo-genevois

Le Territoire franco-valdo-genevois (TFVG) est le plus grand des espaces. Il s'insère dans un ensemble institutionnel de référence, constitué des cantons de Genève et de Vaud d'une part et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie d'autre part.

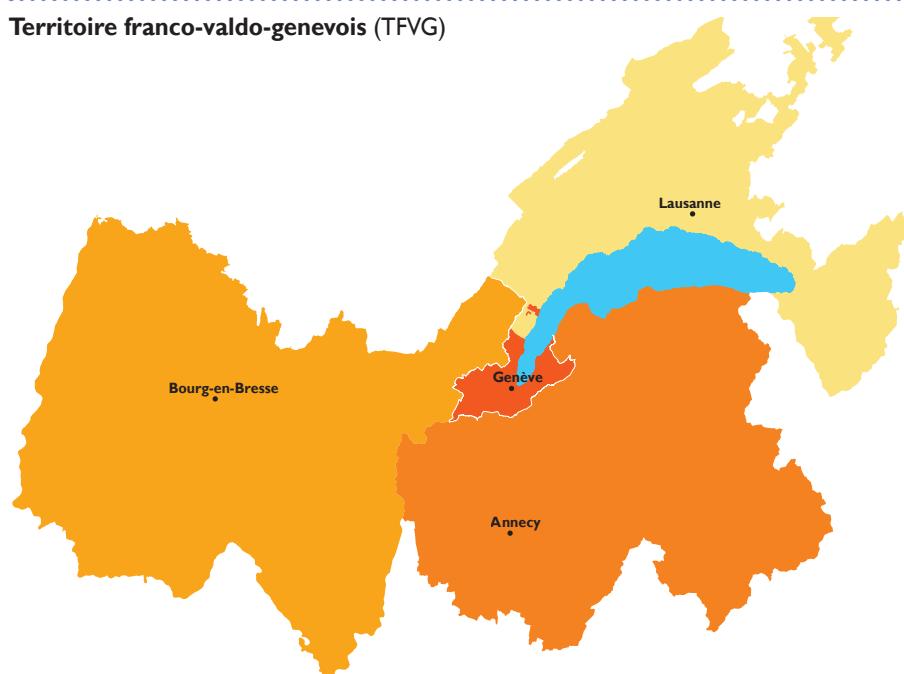
L'Espace transfrontalier genevois

L'Espace transfrontalier genevois (ETG) comprend, côté Suisse, le canton de Genève et le district de Nyon et, côté France, la zone d'emploi du Genevois Français. Cet espace vise à cerner plus particulièrement l'aire d'influence de Genève.

Le Grand Genève

Le Grand Genève, projet d'agglomération franco-valdo-genevois, comprend le canton de Genève et le district de Nyon pour la partie suisse, et le Pôle métropolitain du Genevois français (regroupement de huit intercommunalités) pour la partie française. Les territoires du Grand Genève et de l'Espace transfrontalier genevois sont comparables aussi bien en termes de population que de dynamisme démographique.

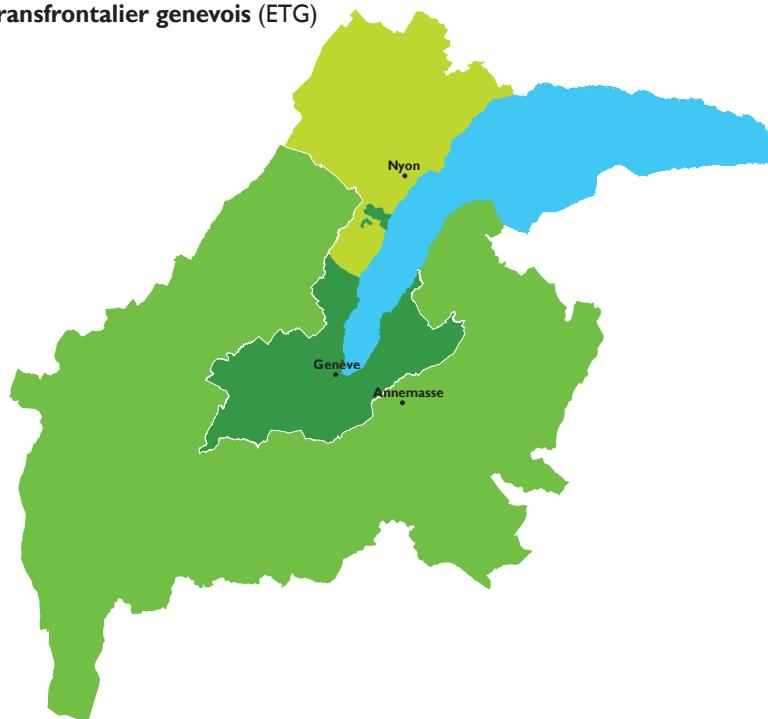
Territoire franco-valdo-genevois (TFVG)



Territoire franco-valdo-genevois (TFVG)

- Canton de Vaud
- Canton de Genève
- Département de l'Ain
- Département de la Haute-Savoie

Espace transfrontalier genevois (ETG)

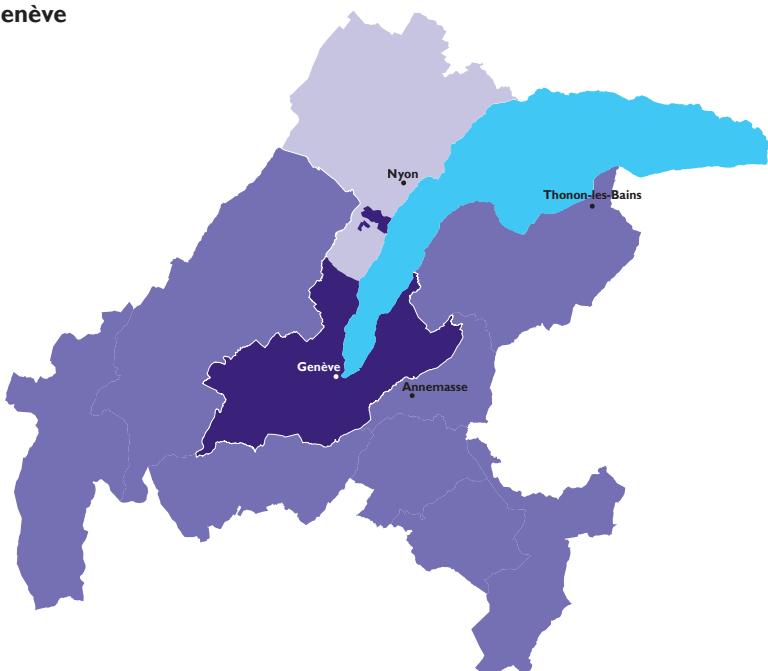


Espace transfrontalier genevois (ETG)

- District de Nyon
- Canton de Genève
- Zone d'emploi du Genevois Français

© IGN - OST 2025

Grand Genève



Grand Genève

- District de Nyon
- Canton de Genève
- Pôle métropolitain du Genevois français

© IGN - OST 2025



Démographie

2 900 000 habitants dans le Territoire franco-valdo-genevois

Début 2024, la population du Territoire franco-valdo-genevois est estimée à 2 916 900 habitants. Avec 53 % des habitants qui résident côté français et 47 % côté suisse, la répartition ne se modifie guère au fil des ans. Au niveau des départements et des cantons, plus précisément, 863 600 personnes résident en Haute-Savoie (30 %), 845 900 dans le canton de Vaud (29 %), 683 000 dans l'Ain (23 %) et 524 400 dans le canton de Genève (18 %).

Deux décennies de forte croissance démographique...

Depuis 1999, dans la foulée des accords bilatéraux permettant la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne, la population s'est accrue de 761 400 habitants, soit une hausse de 35 %. Près des deux tiers de cette croissance démographique sont dus au solde migratoire.

Entre 1999 et 2024, la population du Territoire franco-valdo-genevois augmente au rythme annuel moyen de 1,2 % de manière assez homogène de part et d'autre de la frontière : + 1,3 % dans le canton de Vaud et en Haute-Savoie, + 1,1 % dans l'Ain et dans le canton de Genève. Pour tous les territoires, la contribution du solde migratoire est plus importante que celle du solde naturel (solde migratoire de + 1,0 % dans le canton de Vaud, + 0,7 % dans le canton de Genève, en Haute-Savoie et dans l'Ain, alors que le solde naturel est compris entre + 0,3 % et + 0,6 % pour chacune de ces zones). À titre de comparaison, la croissance annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2024 n'est que de 0,9 % en Suisse, 0,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 0,5 % en France métropolitaine. Dans ces deux derniers territoires, c'est surtout la part due au solde migratoire (respectivement + 0,4 % et + 0,2 %) qui est largement inférieure à celle du Territoire franco-valdo-genevois (+ 0,8 %).

... avec toutefois un ralentissement depuis 2018

Depuis 2018, la croissance annuelle moyenne de la population du Territoire franco-valdo-genevois ralentit (+ 1,0 %) par rapport aux périodes 1999-2011 et 2011-2018 (+ 1,3 % dans les deux cas), à la fois en raison du solde migratoire et du solde naturel. Ce fléchissement s'observe également en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine avec des taux de croissance respectifs 2018-2024 de + 0,3 % et + 0,2 %. En Suisse, ce ralentissement est moindre (+ 0,8 % de 1999 à 2011, puis 1,1 % de 2011 à 2018 et enfin 0,9 % de 2018 à 2024) en lien avec un solde migratoire plus faible, tandis qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine, il est imputable au solde naturel autant qu'au solde migratoire.

Espace transfrontalier genevois : la dynamique démographique reste forte mais ralentit également

L'Espace transfrontalier genevois compte 1 020 000 habitants en 2022 (chiffre le plus récent : voir la méthodologie). La population de ce territoire habite essentiellement côté suisse. La moitié d'entre elle réside en effet dans le canton de Genève et 10 % résident dans le district de Nyon ; 40 % habitent dans la zone d'emploi du Genevois Français.

De 1999 à 2022, la population de l'Espace transfrontalier genevois s'accroît de 290 200 habitants, soit une hausse de 40 %, principalement liée au solde migratoire (65 %). La croissance annuelle moyenne, de + 1,5 %, est toutefois assez hétérogène entre les trois sous-territoires : + 2,0 % dans la zone d'emploi du Genevois Français, + 1,6 % dans le district de Nyon et + 1,1 % dans le canton de Genève. Au cours de la période 1999-2022, le taux de croissance annuel moyen de la zone d'emploi du Genevois Français passe de + 2,1 % (1999-2011) à + 2,3 % (2011-2016), avant de ralentir fortement à + 1,4 % (2016-2022). Ce coup de frein résulte de la baisse du solde migratoire, conséquence d'une plus forte hausse des départs que des arrivées. Dans le district de Nyon, le taux de croissance annuel moyen décroît également, allant de + 1,9 % (en 1999-2011) à + 1,6 % (2011-2016), puis à + 1,2 % (2016-2022), tandis que, dans le canton de Genève, il varie de + 1,2 % durant les périodes 1999-2011 et 2011-2016 à + 0,8 % entre 2016 et 2022.

Entre 1999 et 2022, la croissance démographique de l'Espace transfrontalier genevois est supérieure à celle des territoires voisins. En effet, côté français, la hausse la plus marquée parmi les zones d'emploi voisines est de 1,4 % dans le Chablais, tandis que, côté suisse, elle s'élève à 1,4 % et 1,3 % respectivement dans les districts de Morges et du Jura-Nord vaudois.

Au cours de la période récente, l'Espace transfrontalier genevois est particulièrement dynamique au regard des autres territoires de coopération transfrontalière franco-suisse. Entre 2016 et 2022, sa population augmente en moyenne chaque année de 1,1 %, contre 0,5 % dans la Conférence du Rhin supérieur et 0,4 % dans l'Arc jurassien.

Les résidants de nationalité suisse

Précaution : la nationalité suisse est celle qui est déclarée à l'occasion du recensement de la population française, sans prise en compte des doubles nationalités. Ce point méthodologique est valable pour l'ensemble de l'étude, pour tous les éléments relatifs à la nationalité suisse.

Les 25 800 ressortissants suisses vivant en Auvergne-Rhône-Alpes se concentrent dans le Genevois Français (huit sur dix). Cette zone d'emploi en compte 21 300 en 2022, soit 5 % de sa population. Dans les autres zones d'emploi régionales proches de la frontière suisse, cette part ne dépasse pas 1 %.

Le nombre de résidants de nationalité suisse dans la zone d'emploi du Genevois Français a beaucoup augmenté entre 2011 et 2016 (+ 1,7 % en moyenne annuelle) et nettement moins entre 2016 et 2022 (+ 1,1 %). Sur l'ensemble de la période 2011-2022, ce taux (+ 1,4 %) dépasse largement celui des autres zones d'emploi régionales proches de la frontière suisse.

Population dans les territoires de coopération transfrontalière

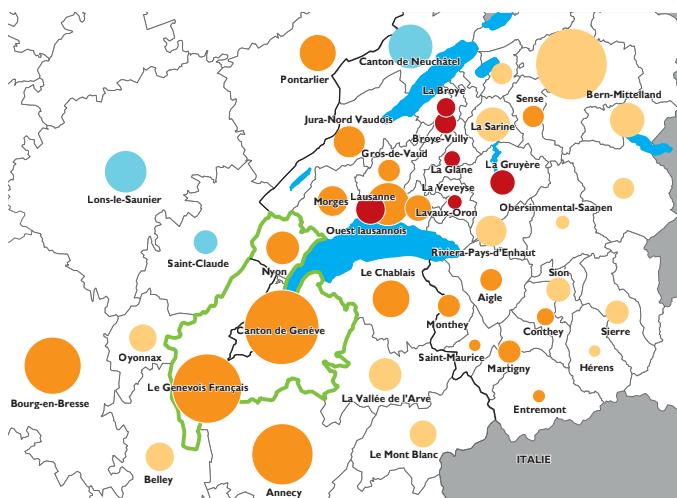
	Population en 2022	Taux de croissance annuel moyen 2016-2022, en %
Espace transfrontalier genevois	1 019 860	1,1
Partie française	406 200	1,4
Partie suisse	613 660	0,9
Arc jurassien (1)	1 789 270	0,4
Partie française	796 090	0,1
Partie suisse	993 180	0,6
Conférence du Rhin supérieur (2)	6 324 900	0,5
Partie française	1 924 760	0,4
Partie suisse	1 545 980	0,9
Partie allemande	2 854 160	0,4

(1) Comprend quatre territoires de coopération (Nord Franche-Comté / Canton du Jura, Agglomération urbaine du Doubs / Parcs du Doubs, Haut-Jura / Vallée de Joux, Aire de proximité Mont d'Or / Chasseron), ainsi qu'une aire d'influence.

(2) Comprend le Pays du Bade et du Südpfalz en Allemagne, l'Alsace en France et les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Jura et Soleure en Suisse.

Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP ; AZR Bundesverwaltungsamt

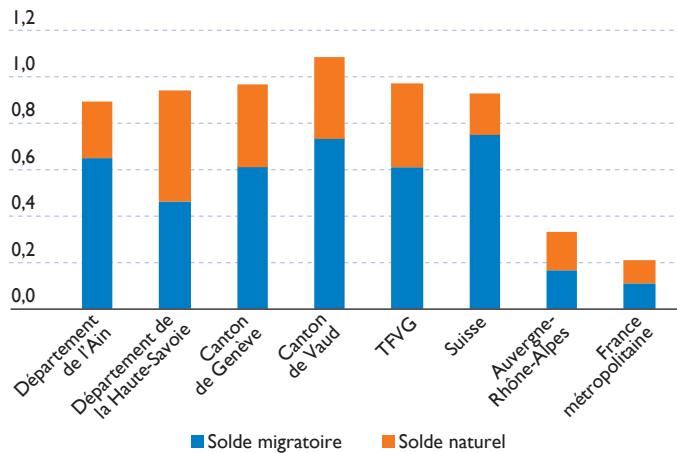
Population en 2022 et taux de croissance annuel moyen entre 2016 et 2022 par zone d'emploi (France) et district (Suisse)



© IGN - OST 2025

Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

Taux de croissance annuel moyen de la population entre 2018 et 2024, en %



Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

Variation annuelle moyenne de la population entre 2016 et 2022 (en %)

- 1,5 ou plus
- De 0,5 à moins de 1,5
- De 0,0 à moins de 0,5
- Moins de 0,0

- Espace transfrontalier genevois
- Zone d'emploi / District

Population en 2022



► Note méthodologique

Les données de population française de 1999 à 2022 sont les populations de référence, calculées sur les données du recensement de la population, pour les régions, départements, zones d'emploi et communes.

Les chiffres de population 2024 sont des estimations démographiques provisoires, basées sur les résultats du recensement 2022 et actualisées à partir des statistiques d'état civil et d'une estimation du solde migratoire. Le département est le niveau géographique le plus fin de ces estimations.

► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



Nouveaux arrivants

5 % de nouveaux arrivants dans les sous-territoires de l'Espace trans-frontalier genevois (ETG)

En 2022, le nombre de personnes venues s'installer au cours de l'année précédente dans la zone d'emploi (ZE) du Genevois Français atteint 5 % de la population résidante, soit plus que dans le canton de Genève (4 %), mais moins que dans le district de Nyon (6 %). Le canton de Genève a ainsi accueilli 21 700 nouveaux arrivants, soit autant que le Genevois Français (21 500), ZE très attractive en comparaison d'autres territoires français. La part de nouveaux arrivants y est en effet supérieure à celle des départements de l'Ain (4 %) et de la Haute-Savoie (3 %), ainsi que celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes (2 %). Le district de Nyon a accueilli 6 500 nouveaux habitants.

Parmi les nouveaux arrivants, la part de ceux en provenance de l'étranger est nettement plus importante dans le canton de Genève (86 %) que dans le Genevois Français (34 %) et le district de Nyon (42 %). Le canton de Genève a ainsi accueilli 18 600 nouveaux arrivants depuis l'étranger, dont 4 200 depuis la France. Dans le district de Nyon, parmi les 2 700 arrivants de l'étranger, 900 proviennent de France. Enfin, la ZE du Genevois Français a accueilli 7 400 nouveaux arrivants de l'étranger, dont 3 800 depuis la Suisse.

Par rapport à 2016, les effectifs sont stables dans la ZE du Genevois Français (21 100 nouveaux arrivants ; 7 600 nouveaux arrivants de l'étranger, dont 3 900 de Suisse). Côté suisse, le nombre de nouveaux arrivants est en baisse, surtout dans le canton de Genève (27 800 nouveaux arrivants en 2016) en raison d'une forte diminution des arrivants de l'étranger (24 600).

Des nouveaux arrivants plus jeunes que les résidants

Les jeunes âgés de 20 à 35 ans sont davantage représentés parmi les nouveaux arrivants qu'ils ne sont présents dans la population résidante. Ils sont 49 % parmi les arrivants dans le Genevois Français, 44 % dans le canton de Genève et 37 % dans le district de Nyon, contre respectivement 21 %, 22 % et 18 % dans la population résidante.

Enfin, parmi les arrivants, il y a autant de femmes que d'hommes, soit une répartition identique à celle observée dans la population résidante.

Même taux d'emploi pour les nouveaux arrivants que pour les résidants mais avec des niveaux de formation plus élevés

Parmi les 406 200 résidants de la ZE du Genevois Français, 197 200 sont en emploi (soit 79 % de 20-65 ans). Cette part est de 77 % parmi les nouveaux arrivants et même de 85 % parmi ceux venant de Suisse. Ces parts sont comparables à celles de l'Ain et de la Haute-Savoie.

Parmi les actifs en emploi du Genevois Français, la moitié est diplômée de l'enseignement supérieur (48 %). Les nouveaux arrivants en emploi sont plus souvent diplômés du supérieur (59 % et 52 % parmi ceux arrivant de Suisse).

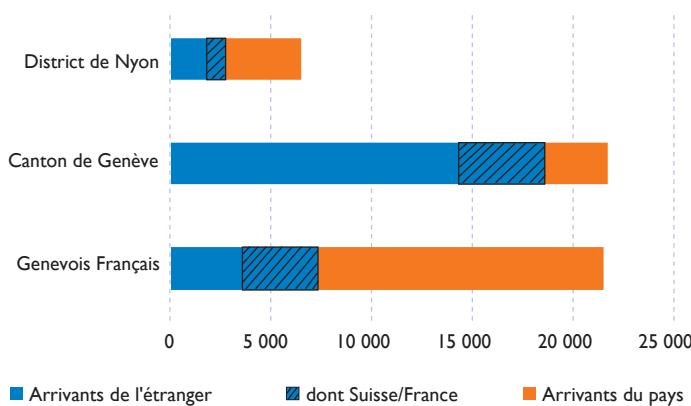
La quasi-totalité des arrivants de Suisse en emploi en Suisse

Dans le Genevois Français, parmi l'ensemble des nouveaux arrivants en emploi, 58 % travaillent en Suisse. Cette part est inférieure pour ceux qui arrivent de France (47 % travaillent en Suisse), mais bien plus élevée pour ceux qui arrivent de l'étranger (83 % travaillent en Suisse), en particulier de Suisse (94 % y travaillent). Ainsi, la quasi-totalité des arrivants de Suisse en emploi qui s'établissent en France conservent leur emploi en Suisse.

Dans le Genevois Français, les nouveaux arrivants de l'étranger plus souvent cadres ou dans des professions intermédiaires

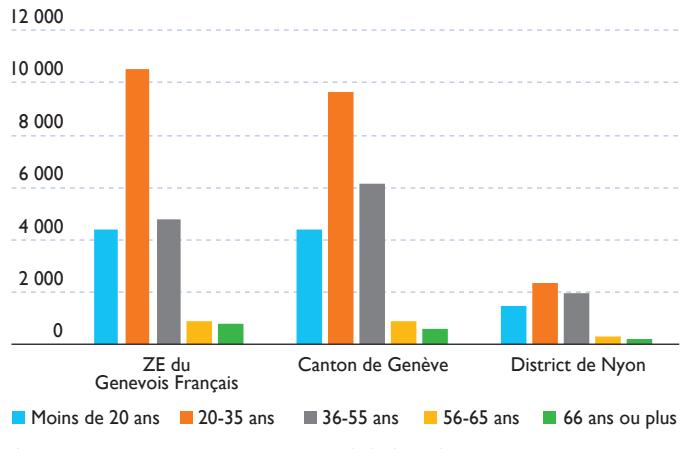
Parmi les actifs occupés de la ZE du Genevois Français, les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires (28 %) devant les employés (27 %), les cadres (20 %), les ouvriers (18 %), les artisans (6 %) et les agriculteurs (1 %). Parmi les nouveaux arrivants, les trois principales catégories sont les mêmes et les proportions sont similaires : professions intermédiaires (29 %), employés (24 %) et cadres (24 %). En revanche, les cadres représentent la première catégorie socioprofessionnelle parmi les arrivants de Suisse ou de l'étranger, avec respectivement 29 % et 34 %.

Nouveaux arrivants selon la provenance, en 2022



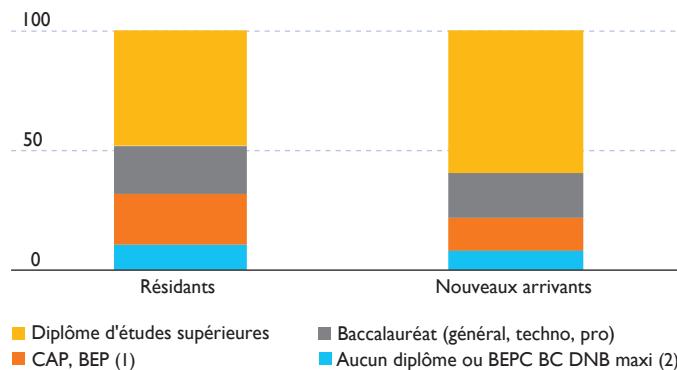
Sources: Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

Nouveaux arrivants selon le groupe d'âges, en 2022



Sources: Insee - Recensement de la population ; OFS - STATPOP

Répartition des actifs en emploi dans le Genevois Français selon la formation : résidants et nouveaux arrivants, en 2022



(1) CAP : certificat d'aptitude professionnelle ; BEP : brevet d'études professionnelles.
(2) BEPC : brevet d'études du premier cycle ; BC : brevet des collèges ; DNB : diplôme national du brevet.

Source: Insee - Recensement de la population

► Note méthodologique

La notion de « nouveaux arrivants » n'est pas strictement la même entre la Suisse et la France.

France : il s'agit des personnes ayant déclaré, lors du recensement, résider dans une autre zone géographique (zone d'emploi, département, région) un an auparavant.

Suisse : il s'agit des immigrations (migrations internationales), des migrations intercantonales et celles entre les districts au cours de l'année 2022. Les informations sur le statut d'activité, la formation et la catégorie socioprofessionnelle ne sont pas disponibles.

► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



Emploi et établissements

En 2023, six emplois sur dix localisés dans la partie suisse du Territoire franco-valdo-genevois

En décembre 2023, le Territoire franco-valdo-genevois (TFVG) compte 1,51 million d'emplois. Six sur dix sont localisés en Suisse (28 % dans le canton de Genève et 33 % dans le canton de Vaud) et quatre sur dix en France (16 % dans l'Ain et 23 % en Haute-Savoie). Sur l'ensemble du territoire, l'emploi progresse de 3,7 % par rapport à fin 2021.

Cette hausse est plus marquée entre 2021 et 2022, avec une reprise post-crise sanitaire encore présente (2,3 % d'emplois supplémentaires pour le territoire ; + 2,6 % pour la Suisse et + 1,3 % pour la France), qu'entre 2022 et 2023 (+ 1,4 % pour le TFVG, + 1,5 % pour la Suisse et + 0,8 % pour la France).

Croissance plus importante côté suisse

Entre 2021 et 2023, l'emploi augmente plus dans les cantons suisses (+ 5,5 % dans le canton de Genève et + 3,9 % dans le canton de Vaud) et en Haute-Savoie (+ 2,7 %) que dans l'Ain (+ 1,4 %). Après une reprise vigoureuse en 2021, consécutives à la crise sanitaire, la Haute-Savoie et l'Ain retrouvent, en 2022, avec respectivement + 1,8 % et + 0,8 %, les taux de croissance modérés des années précédentes. En revanche, les taux restent élevés dans le canton de Genève (+ 3,4 %) et le canton de Vaud (+ 2,3 %). Puis, entre fin 2022 et fin 2023, les dynamiques continuent de s'atténuer. La Haute-Savoie et l'Ain progressent respectivement de 0,9 % et 0,6 %. La hausse de l'emploi reste toujours plus soutenue dans la partie suisse du TFVG : + 2,0 % dans le canton de Genève et + 1,6 % dans le canton de Vaud.

En deux ans, augmentation de l'emploi surtout dans le secteur tertiaire marchand

Dans le TFVG, entre 2021 et 2023, le secteur tertiaire marchand détient la hausse de l'emploi la plus forte (+ 4,3 %), portée par le canton de Genève (+ 6,0 %), le canton de Vaud (+ 4,1 %) et la Haute-Savoie (+ 4,0 %). Dans l'industrie, l'emploi progresse de 2,8 %, tiré par la partie suisse du TFVG, avec + 6,8 % dans le canton de Genève et + 4,2 % dans le canton de Vaud. Il augmente peu dans la construction (+ 0,4 %), tandis que l'agriculture recule beaucoup (- 1,0 %), notamment dans le canton de Vaud (- 2,3 %).

Le secteur tertiaire, secteur dominant en termes d'emplois

En 2023, le secteur tertiaire (services) concentre 80 % des emplois du TFVG. Le secteur secondaire (industrie et construction) regroupe 18 % des emplois et le secteur primaire (agriculture) les 2 % restants. La prépondérance des services est plus marquée, de trois points de pourcentage, dans le TFVG qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et qu'en Suisse. Le secteur secondaire y est moins présent (avec respectivement - 3 points et - 2 points). Cette structure de l'emploi est stable depuis 2019.

Dans la partie suisse du TFVG, la part du secteur tertiaire est plus importante que dans la partie française. Dans le canton de Genève, les services réunissent 87 % des emplois (373 500) et 82 % dans le canton de Vaud (403 600), en raison de la présence des métropoles de Genève et de Lausanne qui concentrent des emplois tertiaires à haute valeur ajoutée. Le secteur tertiaire représente 77 % des emplois en Haute-Savoie (272 600) et 70 % dans l'Ain (168 200).

En revanche, le secteur secondaire occupe une part plus prépondérante dans la partie française du TFVG. Dans l'Ain, 27 % des emplois se trouvent dans ce secteur (soit 65 600 emplois) et 21 % des emplois en Haute-Savoie (75 500 emplois), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans l'Ain, 20 % des emplois sont industriels, notamment dans la plasturgie, l'industrie automobile ou le nucléaire. L'industrie représente 14 % des emplois en Haute-Savoie et dans la région. La part du secteur secondaire atteint 16 % (78 000 emplois) dans le canton de Vaud et 12 % (52 100 emplois) dans le canton de Genève, notamment dans l'horlogerie.

Augmentation du nombre d'établissements en 2022

Fin 2022, 243 750 établissements sont actifs sur le territoire : 93 200 en Haute-Savoie, 52 000 dans l'Ain, 57 500 dans le canton de Vaud et 41 100 dans le canton de Genève. Au total, le nombre d'établissements augmente de 4,2 % par rapport à 2021.

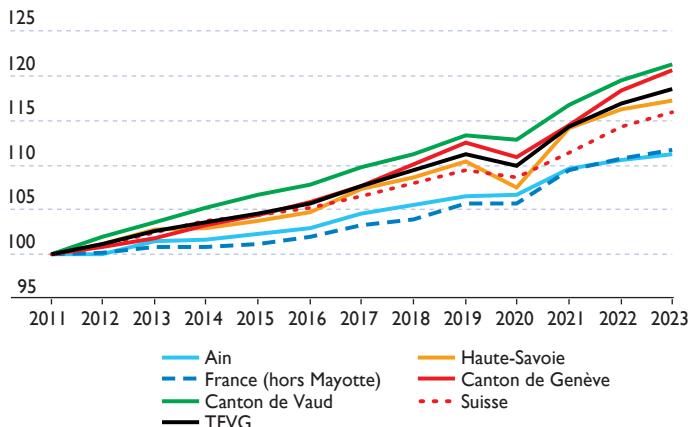
La progression du nombre d'établissements est plus soutenue côté français (+ 5,6 % en Haute-Savoie, + 5,0 % dans l'Ain et + 4,4 % en France métropolitaine) que côté suisse (+ 2,6 % dans le canton de Genève, + 2,5 % dans le canton de Vaud et + 1,8 % en Suisse). En ce qui concerne le nombre de créations d'entreprises, il se replie de - 0,2 % au cours de l'année 2022. En effet, dans la partie française du TFVG, la création d'entreprises baisse, du fait d'une chute du nombre de nouvelles entreprises classiques (- 7,7 %), plus forte que la hausse de 1,3 % des immatriculations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur (voir note méthodologique).

En 2023, hausse du nombre d'établissements côté suisse

Fin 2023, 66 800 établissements vaudois et 45 800 établissements genevois sont recensés. Tout comme l'emploi, le nombre d'établissements (y compris du secteur agricole et des entreprises non marchandes) croît fortement : + 2,1 % dans le canton de Genève et + 1,6 % dans le canton de Vaud. À l'échelon de la Suisse, ce nombre progresse de 0,9 %.

Évolution de l'emploi

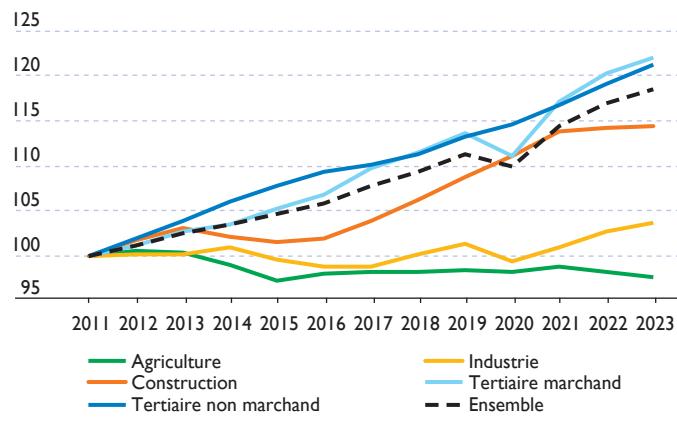
Base 100 à fin 2011



Sources: Insee - Estimations d'emploi ; OFS / OCSTAT - STATENT

Évolution de l'emploi dans le Territoire franco-valdo-genevois par secteur d'activité

Base 100 à fin 2011



Sources: Insee - Estimations d'emploi ; OFS / OCSTAT - STATENT

► Note méthodologique

Emploi: il s'agit du total des emplois salariés et non salariés (indépendants), y compris les emplois du secteur public international dans le canton de Genève.

Établissements: les données sur les établissements permettent des comparaisons transfrontalières jusqu'à fin 2022, sur le champ des activités marchandes hors agriculture.

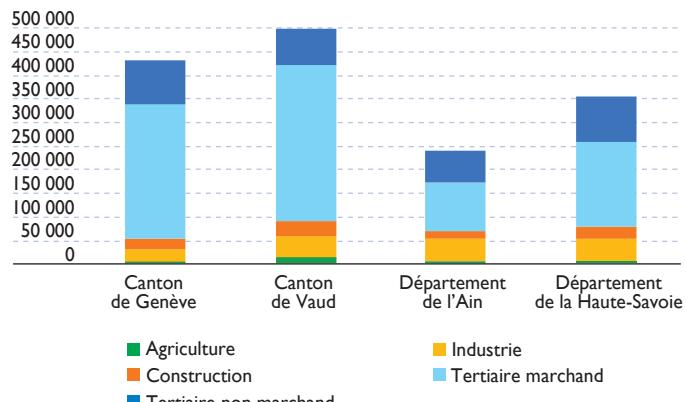
Pour la France, les données mobilisées sont les stocks d'établissements en fin d'année, issues du système d'information sur la démographie des entreprises (SIDE). Cette nouvelle source a progressivement remplacé, à partir de début 2022, le répertoire des entreprises et des établissements (REE). Pour la Suisse, les dernières données sur les établissements sont celles de 2023. Tous les établissements sont comptabilisés, y compris les non marchands et ceux du secteur agricole.

Services non marchands: on considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Ces activités de services se rencontrent dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. En France, un micro-entrepreneur bénéficie du régime du même nom (appelé auto-entrepreneur jusqu'en 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Les créations d'entreprises classiques correspondent aux créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs.

► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST

Emplois par secteur économique, en 2023



Sources: Insee - Estimations d'emploi ; OFS / OCSTAT - STATENT



Actifs transfrontaliers

Fortes concentrations d'actifs transfrontaliers dans la zone d'emploi du Genevois Français

En 2022, 197 200 actifs en emploi résident dans la zone d'emploi (ZE) du Genevois Français. Parmi eux, 105 300 travaillent à l'étranger (actifs transfrontaliers), soit 53 % des actifs occupés et presque tous en Suisse. Ce taux est beaucoup plus élevé dans cette zone que dans d'autres ZE régionales proches de la frontière suisse : 26 % dans le Chablais, 11 % dans la Vallée de l'Arve et la ZE d'Annecy, 3 % dans celle d'Oyonnax.

Plus globalement, 146 800 actifs, habitant en Auvergne-Rhône-Alpes, travaillent en Suisse, soit 4 % des actifs occupés de la région. Dans l'ensemble de la France, ce sont 238 300 actifs qui travaillent en Suisse (1 %). La ZE du Genevois Français et la région Auvergne-Rhône-Alpes concentrent donc un très grand nombre d'actifs transfrontaliers travaillant en Suisse (respectivement 44 % et 62 %).

Canton de Genève, lieu de travail pour la grande majorité des actifs transfrontaliers

En 2022, parmi les actifs transfrontaliers vers la Suisse résidant dans la ZE du Genevois Français, 88 % travaillent dans le canton de Genève, 11 % dans le canton de Vaud et 1 % dans le canton du Valais.

Depuis les zones d'emploi de la Vallée de l'Arve et d'Annecy, les parts d'actifs transfrontaliers vers le canton de Genève sont encore plus importantes, respectivement 94 % et 92 %. Dans la ZE d'Oyonnax, elle est un peu moins élevée (86 %). Enfin, dans le Chablais, en raison de sa situation géographique et des possibilités de traversée du lac Léman par bateau, la répartition est plus équilibrée : 45 % vers le canton de Vaud, qui dépasse désormais Genève (41 %), et 11 % vers le Valais.

Fortes croissances du nombre d'actifs transfrontaliers

Entre 2016 et 2022, le nombre d'actifs transfrontaliers vers la Suisse augmente plus vite qu'entre 2011 et 2016. Ce constat se vérifie à la fois dans la région, dans l'Ain et la Haute-Savoie et dans la ZE du Genevois Français.

Dans le Genevois Français, leur nombre progresse de 3,9 % en moyenne annuelle sur la période récente, contre 3,0 % auparavant. Au global, sur la période 2011-2022, le nombre d'actifs transfrontaliers a été multiplié par 1,5.

Pour les autres zones d'emploi proches de la frontière, les taux de croissance annuels moyens des actifs transfrontaliers vers la Suisse sont supérieurs à ceux du Genevois Français, signe de l'attractivité toujours forte du travail en Suisse et

de son influence touchant désormais des zones plus éloignées. Cependant, la croissance, bien que positive, se stabilise ou ralentit entre 2016 et 2022 par rapport à la période 2011-2016. Entre 2011 et 2022, dans la ZE d'Annecy, le nombre d'actifs transfrontaliers a été multiplié par 2,1 (16 600 en 2022). Dans la ZE d'Oyonnax, leur nombre a été multiplié par 2,8 mais l'effectif est plus faible (700 en 2022). En Auvergne-Rhône-Alpes et en France, le nombre d'actifs transfrontaliers a été multiplié, respectivement, par 1,6 et 1,5.

Entre 2011 et 2022, parmi les actifs transfrontaliers de la ZE du Genevois Français vers la Suisse, la proportion de ceux travaillant dans le canton de Genève a baissé au profit du canton de Vaud (respectivement - 4 points et + 4 points). Le constat est similaire dans la Vallée de l'Arve et les zones d'emploi d'Annecy et d'Oyonnax, mais dans une moindre proportion.

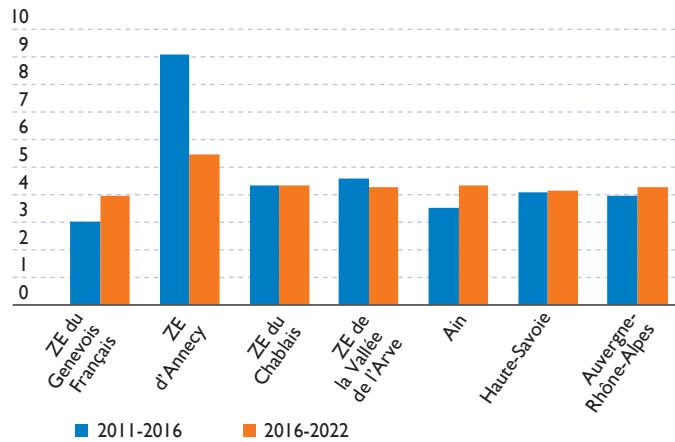
Les actifs en emploi de nationalité suisse dans le Genevois Français

En 2022, sur les 25 800 ressortissants suisses d'Auvergne-Rhône-Alpes, 21 300 (soit 82 %) résident dans le Genevois Français. Parmi eux, 10 200 traversent la frontière pour se rendre au travail. Les ressortissants suisses installés dans le Genevois Français et travaillant en Suisse représentent 10 % de l'ensemble des actifs transfrontaliers vers la Suisse de la ZE. Ce taux est le plus élevé parmi les zones d'emploi régionales : il n'est que de 3 % dans le Chablais, 2 % dans la Vallée de l'Arve et 1 % dans la ZE d'Annecy.

Entre 2011 et 2022 : hausse de 2 % en moyenne par an pour les ressortissants de nationalité suisse travaillant en Suisse

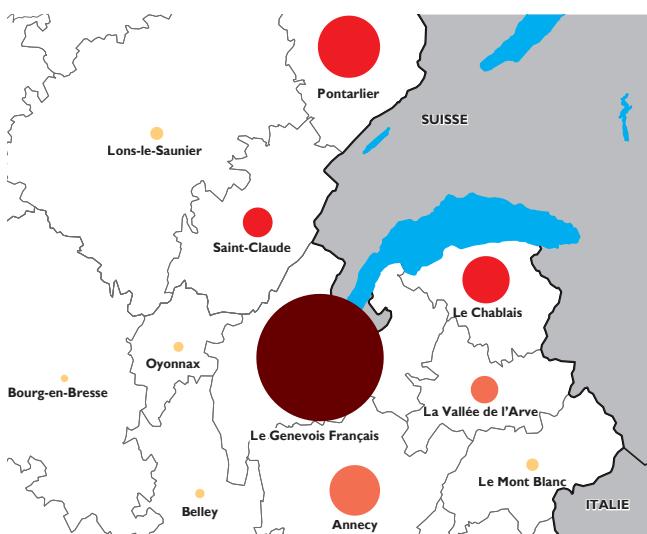
Le nombre d'actifs transfrontaliers de nationalité suisse de la ZE du Genevois Français augmente de manière constante entre 2011 et 2022 (+ 2,1 % de croissance annuelle moyenne). Au contraire, dans les autres zones d'emploi régionales, la hausse du nombre de ressortissants suisses travaillant en Suisse s'atténue entre 2016 et 2022 par rapport à la période précédente.

Taux de croissance annuel moyen du nombre d'actifs transfrontaliers, en %



Source : Insee – Recensement de la population

Nombre d'actifs transfrontaliers vers la Suisse en 2022 et part dans la population active en emploi, par zone d'emploi



© IGN - OST 2022

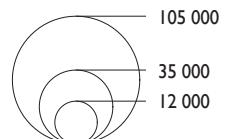
Source : Insee - Recensement de la population.

Part des actifs transfrontaliers vers la Suisse dans la population active en emploi en 2022 (en %)

- 50 ou plus
- De 20 à moins de 50
- De 10 à moins de 20
- De 5 à moins de 10
- Moins de 5

■ Zone d'emploi

Nombre d'actifs transfrontaliers vers la Suisse en 2022



► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



Chômage

Hausse généralisée du chômage dans le Territoire franco-valdo-genevois en 2024

Fin 2024, le taux de chômage annuel moyen (voir note méthodologique) est de 5,6 % dans l'Ain et 5,5 % en Haute-Savoie, soit un niveau inférieur au taux moyen régional (6,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes). Ces deux départements ont un taux de chômage parmi les plus faibles de France métropolitaine (taux national de 7,2 %).

Dans la partie suisse du Territoire franco-valdo-genevois, les taux annuels moyens mesurés selon les critères du Bureau international du travail (BIT) atteignent 6,8 % dans le canton de Vaud et 10,5 % dans le canton de Genève, soit davantage qu'au niveau national (4,3 %). Le taux de chômage genevois reste structurellement plus élevé que dans les autres cantons. Cela s'explique notamment par le fait que le canton de Genève se distingue par une proportion plus forte de demandeurs d'emploi non inscrits auprès des offices régionaux de placement, comparativement au reste du pays. Il s'agit notamment de personnes non éligibles aux indemnités de chômage, par exemple celles ayant épuisé leurs droits aux indemnités et choisissant de ne pas s'inscrire ou de ne pas rester inscrites.

En 2024, le taux de chômage des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie augmente légèrement par rapport à 2022 (respectivement + 0,2 point et + 0,1 point). Ces hausses font suite à la baisse provoquée par la reprise économique post-crise sanitaire.

Côté suisse, à l'échelle nationale, le taux progresse de 0,3 point entre 2023 et 2024. Au niveau cantonal, pour Genève et Vaud, les évolutions ne sont pas statistiquement significatives.

Hausse importante des chômeurs transfrontaliers

Au quatrième trimestre 2024, en Haute-Savoie, 10 520 chômeurs transfrontaliers (voir note méthodologique) perçoivent une allocation chômage de France Travail, soit un chômeur haut-savoyard indemnisé sur quatre. Dans l'Ain, 3 100 chômeurs transfrontaliers sont indemnisés, soit un chômeur indemnisé sur neuf du département.

En 2024, dans l'ensemble de ces deux départements, le nombre de chômeurs transfrontaliers augmente plus fortement que l'ensemble des chômeurs indemnisés, (respectivement + 6,1 % pour les transfrontaliers et + 2,4 % pour l'en-

semble). En 2024, la Haute-Savoie stabilise 470 chômeurs transfrontaliers de plus qu'en 2023, soit une hausse de 4,7 %, contre 2,8 % pour l'ensemble des chômeurs indemnisés. Sur les mêmes années, l'Ain héberge 310 chômeurs transfrontaliers supplémentaires, soit une hausse de 11,1 %, supérieure de 9,2 points à celle de l'ensemble des chômeurs indemnisés de l'Ain. En conséquence, la part des chômeurs transfrontaliers dans l'ensemble des chômeurs indemnisés s'accroît dans l'Ain (+ 9,1 %) et, dans une moindre mesure, en Haute-Savoie (+ 1,8 %).

Interruption de la baisse des taux de chômage dans les zones d'emploi proches de la frontière

En 2023, le taux de chômage du Genevois Français augmente par rapport à 2022. L'année 2023 marque ainsi l'arrêt de la baisse du chômage dans la majorité des territoires.

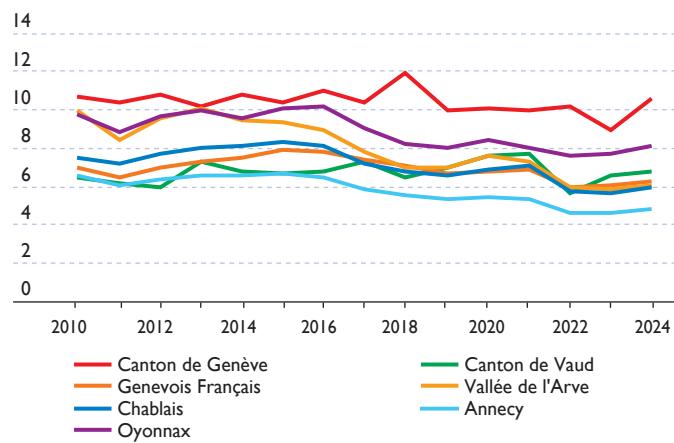
En 2024, le taux de chômage de toutes les zones d'emploi autour de Genève progresse légèrement : la baisse tendancielle du chômage observée depuis 2015 - seulement interrompue pendant la crise de la covid - est stoppée. En 2024, le taux de chômage augmente de 0,2 point dans le Genevois Français, la Vallée de l'Arve et la zone d'emploi d'Annecy par rapport à 2023, pour atteindre respectivement 6,3 %, 6,1 % et 4,8 %. Dans le Chablais, le taux de chômage atteint 6,0 %, du fait d'une hausse un peu plus importante de 0,3 point. À Oyonnax, il évolue le plus (+ 0,4 point), et s'élève à 8,1 %.

Hausse du taux de chômage au sens du SECO en 2024

En Suisse, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO, voir note méthodologique) calcule un autre indicateur.

En moyenne annuelle, il atteint 4,3 % en 2024 dans le canton de Genève et 3,9 % dans le canton de Vaud. Le taux de chômage repart à la hausse par rapport à 2023 (+ 0,5 point de pourcentage pour les deux cantons). Au niveau national, le taux s'établit à 2,4 % en 2024, soit une progression de 0,4 point par rapport à l'année précédente.

Évolution du taux de chômage annuel moyen, en %

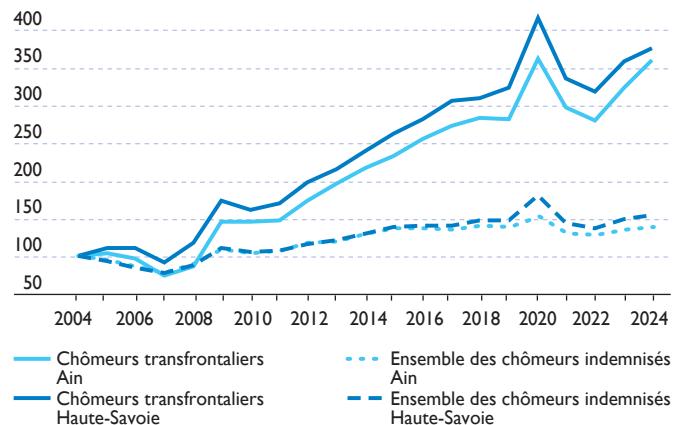


Note: Les taux sont des estimations basées sur la moyenne des quatre trimestres de l'année. Pour les cantons de Genève et Vaud, les taux contiennent une marge d'erreur qui n'est pas représentée ici. Pour la partie française, les territoires sont les zones d'emploi.

Sources: Insee - Taux de chômage localisé ; OFS / OCSTAT - ESPA

Évolution du nombre de chômeurs indemnisés

Base 100 au 4^e trimestre 2004



Lecture : Entre le 4^e trimestre 2004 et celui de 2024, le nombre de chômeurs transfrontaliers indemnisés en Haute-Savoie a été multiplié par 3,5.

Source: France Travail - Données brutes avec 3 mois de recul

► Note méthodologique

Taux de chômage BIT: permettant de faire des comparaisons à l'échelon international, il exprime le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population résidante active. En Suisse, il se fonde sur l'enquête suisse sur la population active (ESPA), une enquête par échantillonnage. Sont considérées comme « chômeurs », les personnes qui se déclarent sans travail et à la recherche d'un emploi, qu'elles soient inscrites ou non dans un office régional de placement, pour autant qu'elles soient disponibles à court terme pour occuper un emploi. En France, le taux est calculé chaque trimestre au niveau national, à partir de l'enquête Emploi en continu. C'est la seule source française qui permet de mesurer le chômage au sens du BIT. Les taux de chômage calculés pour les départements et les zones d'emploi françaises mesurent une notion dite de « BIT répertorié ». Ils sont calculés trimestriellement en fonction des données administratives sur l'emploi, des séries des inscrits à France Travail (anciennement Pôle emploi jusqu'au 31 décembre 2023) et de l'enquête Emploi en continu.

Taux de chômage au sens du SECO: en Suisse, il exprime le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du SECO et la population résidante active. Sont considérées comme « chômeurs », les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement (ORP) et qui, le jour de référence, sont sans emploi et immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent ou non des indemnités de chômage.

Chômeurs transfrontaliers: en France, un chômeur transfrontalier est un chômeur indemnisé par France Travail, et dont le dernier emploi est localisé en Suisse. Cette notion est différente du chômage au sens du BIT.

► Pour en savoir plus: Site Internet de l'OST



Niveau de vie

Niveau de vie plus élevé dans la partie suisse du Grand Genève

En 2020, le niveau de vie annuel médian atteint 29 900 euros dans le Pôle métropolitain du Genevois français (PMGF), 45 800 euros dans le canton de Genève et 60 900 euros dans le district de Nyon (au taux de change moyen de 2020, soit 1,0705 franc suisse pour un euro). Côté suisse, le niveau de vie du canton de Genève est proche de celui calculé au niveau national (45 400 euros). Côté français, dans le PMGF, le niveau de vie est supérieur de 29 % à celui d'Auvergne-Rhône-Alpes (23 100 euros), de 24 % à celui de l'Ain (24 000 euros) et de 11 % à celui de la Haute-Savoie (27 000 euros).

À l'échelon des EPCI composant le PMGF, la communauté de communes (CC) du Genevois et la communauté d'agglomération (CA) du Pays de Gex ont les niveaux de vie annuels médians les plus élevés, avec respectivement 38 500 euros et 36 600 euros. Ces deux EPCI sont également ceux où la part de personnes vivant dans un ménage percevant un revenu de source étrangère (ménage transfrontalier) est la plus élevée.

Ce sont de surcroît les EPCI avec le plus haut niveau de vie de France métropolitaine. À l'inverse, au sein du PMGF, la CC du Pays Bellegardien (24 200 euros) et la CC de Faucigny-Glières (25 800 euros) sont les EPCI ayant le niveau de vie médian le plus faible. Dans ces derniers, la part de ménages transfrontaliers est la plus basse.

Un niveau de vie nettement supérieur pour les ménages transfrontaliers

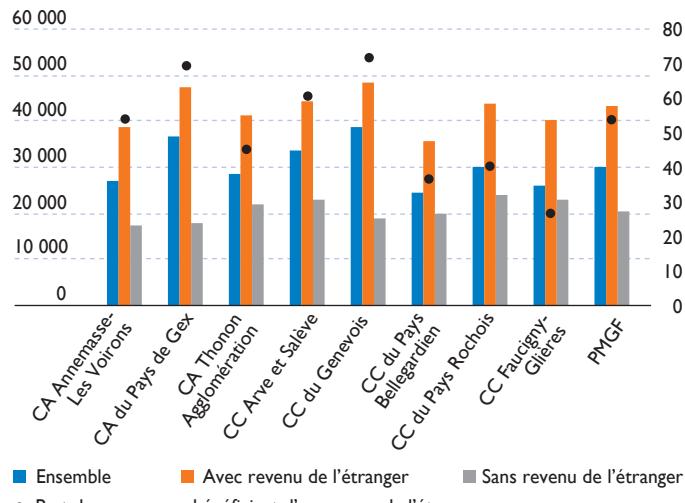
En 2020, 53 % des habitants du PMGF vivent dans un ménage transfrontalier. Les revenus étrangers, provenant en très grande majorité de Suisse, sont avant tout des salaires, souvent élevés en comparaison de ceux perçus en France. Ainsi, les personnes vivant dans ces ménages ont un niveau de vie plus de deux fois supérieur à celles ne touchant aucun revenu en provenance de l'étranger (42 900 euros contre 20 300 euros). Leur niveau de vie est alors comparable à celui des habitants du canton de Genève.

Les non-transfrontaliers ont, quant à eux, un niveau de vie plus proche de celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le niveau de vie médian des ménages transfrontaliers est 2,7 fois plus élevé que celui du reste de la population dans la CA du Pays de Gex (46 800 euros pour les transfrontaliers, contre 17 600 euros pour les personnes sans revenus de l'étranger) et dans la CC du Genevois (respectivement 47 900 euros et 18 500 euros). Dans ces deux EPCI, sept habitants sur dix vivent dans un ménage percevant des revenus de l'étranger.

Côté suisse, la population est aisée au bord du Léman

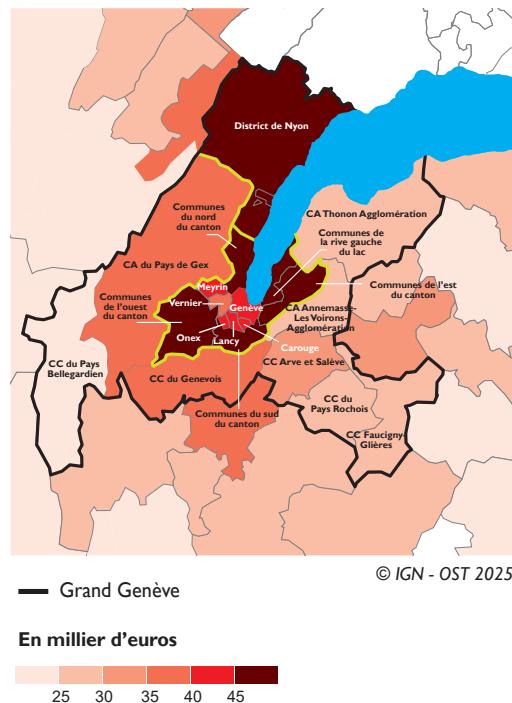
Le niveau de vie annuel médian est le plus élevé dans le groupement de communes de la rive gauche du Léman, dans le district de Nyon (60 900 euros) et dans le groupement de communes du sud du canton de Genève (57 500 euros). À l'inverse, le niveau de vie médian est moindre dans les communes urbaines du canton de Genève situées à proximité du centre de l'agglomération, telles que Vernier (39 500 euros) et Meyrin (40 100 euros).

Niveau de vie annuel médian (en euros) et part des personnes bénéficiant de revenu de l'étranger dans le PMGF, en 2020



Source : Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020

Niveau de vie annuel médian, en 2020



Sources : Insee - Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; OCSTAT - Statistique du revenu et de la fortune des ménages 2019-21 ; Statistique Vaud - BDSEV 2020

► Note méthodologique

Niveau de vie

Dans une perspective transfrontalière, la notion de niveau de vie (ou revenu disponible équivalent) doit rendre possible la comparaison des revenus de la population dans les différents sous-territoires du Grand Genève, sur la base d'une définition commune et d'une même monnaie. Le niveau de vie d'une personne est construit à partir du revenu brut total de son ménage, dont sont déduits les prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales, cotisations d'assurance-maladie, pensions alimentaires ou autres contributions versées à d'autres ménages). Les loyers, quant à eux, ne sont pas déduits. Ce montant est ensuite individualisé en tenant compte du nombre de personnes du ménage (nombre d'unités de consommation du ménage selon l'échelle d'équivalence de l'OCDE).

Aucune notion de parité de pouvoir d'achat n'est intégrée, même s'il est certain que les prix des biens et services peuvent varier entre les différents sous-territoires, notamment de part et d'autre de la frontière. C'est particulièrement le cas pour le logement (à l'achat ou à la location). De plus, le taux de change peut avoir un effet important sur la comparaison des revenus perçus des deux côtés de la frontière. En 2020, ce taux s'élevait à 1,0705 franc pour un euro, contre 0,9524 franc pour un euro en 2024.

L'ensemble des informations méthodologiques et des définitions sont disponibles dans la note méthodologique : [Revenus et inégalités économiques dans le Grand Genève \(Décembre 2024\)](#)

► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST



Logement

Maisons : un quart du parc de logements

En 2022, l'Espace transfrontalier genevois (ETG) compte 506 200 logements, dont près de la moitié se situe dans le canton de Genève (48 %), 43 % dans la zone d'emploi (ZE) du Genevois Français et 9 % dans le district de Nyon.

Les maisons individuelles, au nombre de 132 900, représentent un quart du parc de logements de l'ETG. Dans la ZE du Genevois Français, la part de maisons est de 44 %, part proche de celle observée en Haute-Savoie (39 %), mais inférieure à celle d'Auvergne-Rhône-Alpes (49 %) et de l'Ain (62 %). En raison de son caractère particulièrement urbain, la part est nettement plus faible dans le canton de Genève (11 %). Enfin, dans le district de Nyon, elle atteint 27 %, et dépasse celle du canton de Vaud (18 %).

Croissance plus marquée du parc de logements dans le Genevois Français

Entre 2016 et 2022, le parc de logements de l'ETG progresse en moyenne de 1,5 % par an, rythme plus soutenu que la croissance de la population (+ 1,1 %). Comme pour la population, c'est dans le Genevois Français que la hausse est la plus forte (+ 2,0 %). Le nombre de logements augmente de 1,1 % dans le district de Nyon et dans le canton de Genève. En comparaison, il croît de 1,0 % en moyenne chaque année en Auvergne-Rhône-Alpes et de 1,4 % dans le canton de Vaud.

Par rapport à la période 2011-2016, la croissance du parc de logements ralentit fortement dans le district de Nyon et de façon moins marquée dans le Genevois Français. Le parc du canton de Genève augmente, quant à lui, de façon plus soutenue, du fait notamment de la construction de nouveaux logements faisant partie de grands projets immobiliers.

Diminution des mises en chantier, principalement dans le canton de Genève

Dans le canton de Genève, 2 080 logements sont mis en chantier en 2023, soit 22 % de moins en un an (- 13 % par rapport à la moyenne 2013-2022). Le rythme de construction ralentit : en 2024, le nombre de logements construits atteint 2 130, effectif inférieur à la moyenne des dix dernières années (2 480) et le nombre de logements en cours de construction (7 935 à fin 2024) est moins élevé que le niveau record enregistré fin 2022 (8 840). Il reste cependant supérieur à celui des dix dernières années (6 715 logements en moyenne). Cela étant, en amont dans le processus de construction, le nombre de logements autorisés (2 500) repart à la hausse en 2024, tout en restant largement en-deçà de la moyenne des dix dernières années (3 080).

Dans le Genevois Français, le nombre de logements commencés s'élève à 2 660, en baisse de 2 % par rapport à 2022 (Genevois de l'Ain : - 7 % ; Genevois de la Haute-Savoie : 0 %). Les ZE voisines subissent un repli plus net : - 49 % dans le Chablais, - 48 % dans la Vallée de l'Arve et - 26 % dans la ZE d'Annecy.

Une majorité d'appartements parmi les ventes de logements anciens

En 2023, sur les 4 220 logements anciens vendus dans la ZE du Genevois Français, 63 % sont des appartements. Le prix moyen par m² s'établit à 3 910 euros ou 3 800 francs suisses selon le taux de change moyen en 2023 (soit 0,972 franc suisse pour un euro). Ce montant est inférieur à ceux observés dans les ZE du Chablais (4 520 euros ; 4 390 francs) et d'Annecy (5 210 euros ; 5 060 francs). Le prix moyen des maisons anciennes atteint 519 040 euros (504 320 francs) dans le Genevois Français, également en dessous de ceux de la ZE d'Annecy (630 530 euros ; 612 650 francs) et de la ZE du Chablais (530 950 euros ; 515 900 francs).

En 2023, dans le canton de Genève, 1 480 transactions de biens anciens sont enregistrées. Pour les appartements (840 transactions), le prix moyen par m² s'élève à 11 000 francs (11 320 euros). Ceux situés dans la ville de Genève représentent 40 % de ces ventes. Le prix moyen par m² atteint 13 010 francs (13 390 euros), soit 18 % de plus que la moyenne cantonale.

Le prix moyen des maisons anciennes (640 transactions) s'élève à 3,5 millions de francs (3,6 millions d'euros) dans le canton de Genève. À titre d'information, une transaction sur deux est supérieure à 2,2 millions de francs, un montant largement plus bas que le prix moyen. En effet, quelques ventes de maisons très onéreuses tirent ce dernier vers le haut.

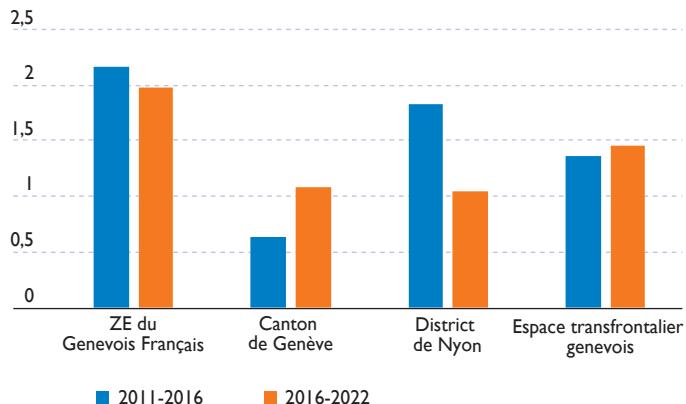
Une majorité de ventes de logements neufs côté français

En 2023, 1 130 réservations de logements neufs sont enregistrées dans le Genevois Français. Le prix moyen des 1 070 appartements neufs vendus est de 4 970 euros par m² (4 830 francs). Les prix sont plus élevés dans les zones d'emploi voisines d'Annecy (5 470 euros ; 5 320 francs) et du Chablais (6 120 euros ; 5 950 francs). Pour les 60 maisons vendues dans le Genevois Français, le prix moyen atteint de 514 770 euros (500 180 francs).

Dans le canton de Genève, près de 970 logements neufs sont vendus en 2023. Les appartements en propriété par étage (PPE) représentent 86 % des transactions. Le prix de vente moyen par m² des appartements neufs est de 8 550 francs (8 800 euros). Le prix est inférieur pour les appartements se situant en zone de développement (6 660 francs ; 6 860 euros), à savoir qu'ils sont localisés dans un périmètre où les prix sont contrôlés par l'État pour une durée de dix ans après leur construction.

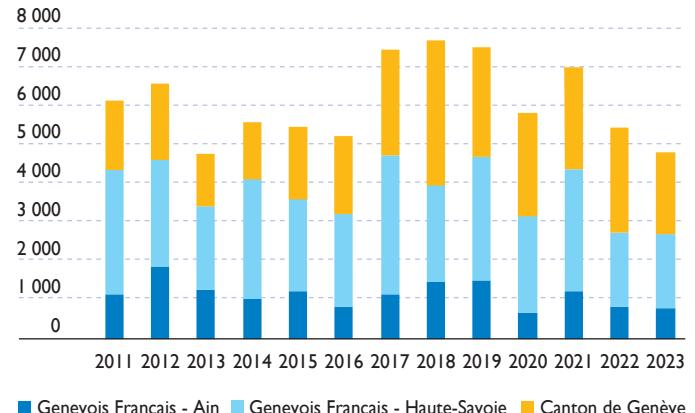
Le prix moyen des 140 transactions de maisons neuves s'élève à 2,632 millions de francs (2,709 millions d'euros). D'une manière générale, les villas neuves sont moins onéreuses que les anciennes car elles reposent sur des parcelles moins grandes. En 2023, la surface médiane du terrain des maisons neuves correspond à la moitié de celle des maisons non neuves (390 m², contre 830).

Taux de croissance annuel moyen du nombre de logements, en %



Sources : Insee - Recensement de la population ; OFS - StatBL

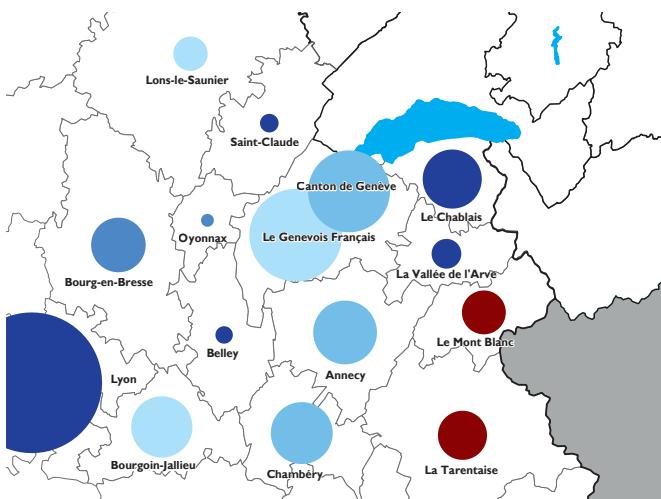
Nombre de logements commencés



Note: Pour le Genevois Français, données en date réelle. Données non disponibles pour le district de Nyon.

Sources: SDES-DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Sit@del2 ; OCSTAT - Statistique du parc immobilier

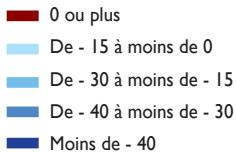
Logements commencés par zone d'emploi (France) et canton (Suisse)



© IGN - OST 2025

Sources : SDES-DREAL Auvergne-Rhône-Alpes Sit@del2 ; OCSTAT - Statistique du parc immobilier

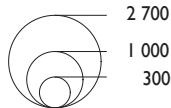
Variation du nombre de logements commencés entre 2022 et 2023 (en %)



Canton de Genève: -22%
Zone d'emploi du Genevois Français: -2%

Zone d'emploi / Canton

Nombre de logements commencés en 2023



► Note méthodologique

Commercialisation des logements neufs : côté français, seuls les programmes neufs de cinq logements ou plus sont pris en compte alors qu'en Suisse l'ensemble des logements neufs sont comptabilisés. La source française inclut aussi les logements neufs rénovés et réhabilités, mais ils ne sont pas pris en compte ici.

► Pour en savoir plus : Site Internet de l'OST

Pour toute information

Site web de l'OST : www.statregio-francosuisse.net

Institut national de la statistique et
des études économiques
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes
118, rue Servient
69003 Lyon
Téléphone : +33 9 72 72 4000
Messagerie : insee-contact@insee.fr
Internet : www.insee.fr



Département des finances, des ressources humaines
et des affaires extérieures (DF)
Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone : +41 22 388 75 00
Messagerie : statistique@etat.ge.ch
Internet : <https://statistique.ge.ch>

